

FMI : Perspectives de l'économie mondiale – octobre 2014

Dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiées le 7 octobre 2014, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un tassement de la croissance mondiale, qui se situerait à 3,3 % en 2014, comme en 2013. Elle devrait atteindre +3,8 % en 2015. Par rapport à la dernière édition, la dégradation des prévisions de croissance du FMI se fonde sur le fléchissement de l'activité dans les pays les plus avancés au premier semestre 2014, ainsi que sur un moindre optimisme pour certains pays émergents. Pour Olivier Blanchard, chef économiste du FMI, deux facteurs pèsent sur l'économie mondiale : « Dans les pays avancés, les séquelles de l'expansion d'avant la crise et la récession qui s'ensuivit, notamment le niveau élevé de l'endettement et du chômage, font encore sentir leurs effets sur la reprise, et la faiblesse de la croissance potentielle à terme est un sujet de préoccupation ». La croissance dans les pays les plus avancés devrait toutefois s'élever de 1,8 % en 2014 à 2,3 % en 2015. Les États-Unis, qui bénéficieraient d'une embellie du marché de l'emploi et d'une amélioration du bilan des ménages, voient leurs perspectives de croissance passer de 2,2 % pour 2014 à 3,1 % pour 2015. En zone euro, le FMI prévoit une croissance de 0,8 % en 2014 et de 1,3 % en 2015, chiffres revus à la baisse par rapport aux précédentes projections. Pour la France, le FMI prévoit une croissance de 0,4 % en 2014 (au lieu de 0,8 % dans ses précédentes prévisions) et de 1 % en 2015 (au lieu de 1,5 % dans ses précédentes prévisions). Les prévisions pour l'Allemagne sont quant à elles de 1,4 % en 2014 et de 1,5 % en 2015 (au lieu de respectivement 1,9 % et de 1,7 % dans les précédentes prévisions). Selon le FMI, d'importants risques de dégradation subsistent encore avec par exemple le risque géopolitique notamment en Ukraine ou au Moyen-Orient, ou bien avec la persistance d'une inflation basse dans la zone euro qui pourrait faire courir un risque « pour l'activité et la viabilité de la dette dans certains pays ».

Le rapport complet (en anglais) : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/text.pdf>

L'avant propos, le résumé analytique, et les chapitres 1 et 2 : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/textf.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), lors de sa réunion du 2 octobre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Dans le sillage des décisions prises le 4 septembre 2014, nous avons également défini les principales modalités opérationnelles du programme d'achat de titres adossés à des actifs (asset - backed securities purchase programme - ABSPP) ainsi que du nouveau programme d'achat d'obligations sécurisées (covered bond purchase programme - CBPP3) (...). Les nouvelles mesures apporteront un soutien à des compartiments spécifiques du marché qui jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie. Elles amélioreront encore le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire, faciliteront l'offre de crédit à l'économie au sens large et auront des retombées positives sur d'autres marchés. (...) Conjuguée avec l'orientation déjà accommodante de la politique monétaire, la mise en œuvre résolue des nouvelles mesures étayera solidement l'ancrage des anticipations d'inflation à moyen et à long terme, à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2,0 %. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, toutes nos mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de notre objectif. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. »

2 - Eurostat

Dans la Zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en août 2014, stable comparé à juillet 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % d'août 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en août 2014, niveau le plus bas enregistré depuis février 2012. Le taux d'août 2014 est en baisse par rapport au taux de 10,2 % de juillet 2014 et à celui de 10,8 % d'août 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en août 2014, 24,642 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,326 millions dans la Zone euro. Par rapport à juillet 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 134 000 dans l'UE28 et de 137 000 dans la Zone euro. Comparé à août 2013, le chômage a baissé de 1,745 million de personnes dans l'UE28 et de 834 000 dans la Zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7 %) ainsi qu'en Allemagne (4,9 %), et les plus élevés en Grèce (27,0 % en juin 2014) et en Espagne (24,4 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Arrêté du 30 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 1^{er} mars 2012 relatif au registre unique prévu à l'article L. 512-1 du code des assurances et à l'article L. 546-1 du code monétaire et financier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029524985&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieIen=id>

Arrêté du 30 septembre 2014 relatif à la capacité professionnelle des intermédiaires en financement participatif :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029525001&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieIen=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes de billets

En septembre 2014, les émissions nettes de billets ont diminué de 1,3 million d'euros, après une hausse de 6,3 millions le mois précédent, et s'établissent à 789,5 millions d'euros. Cette baisse est plus prononcée en nombre (-1,1 % contre +0,2 % en août). Le nombre de billets émis en septembre (+14,3 millions) est constitué à 73,0 % par la coupure de 50 € qui représente 65,9 % de la valeur globale de l'émission nette de billets. La contraction de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est donc appréciée de 55 centimes pour s'établir à 55,3 € au 30 septembre 2014.

L'activité bancaire s'essouffle au deuxième trimestre

Dans un contexte d'amélioration du climat des affaires, l'activité bancaire s'essouffle au deuxième trimestre. La collecte d'actifs connaît un fléchissement après une quasi-stagnation au premier trimestre, et l'encours des crédits s'inscrit en légère diminution.

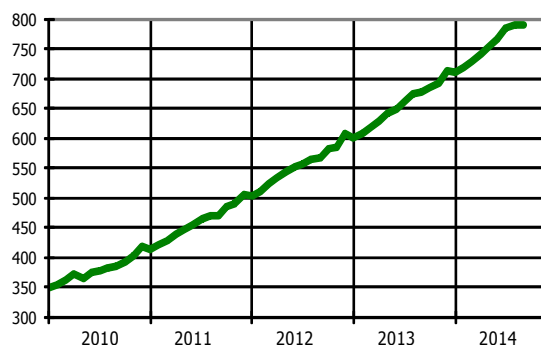
Après avoir atteint 419,4 millions d'euros en mars (plus haut niveau de ces cinq dernières années), les actifs financiers détenus par les agents économiques reculent de 2,9 % en juin, en raison notamment de la chute de l'épargne à long terme (-19,4 %). Sur un an, l'épargne des agents économiques se replie de 2,7 % et s'établit à 407,2 millions d'euros au 30 juin 2014.

Les encours de crédits sains accordés à l'économie diminuent sur le trimestre pour s'établir à 833,4 millions d'euros (-0,3 %, après +0,3 % en mars 2014). Ils continuent cependant de progresser sur un an (+2,4 %). Les crédits octroyés aux ménages demeurent vigoureux (+3,8 %) tandis que ceux accordés aux entreprises et aux collectivités locales reculent de, respectivement, 1,2 % et 4,2 %.

La publication « Évolutions monétaires à Mayotte au 30 juin 2014 » est disponible en téléchargement sur le [site de l'IEDOM](#).

Émissions nettes cumulées de billets au 30 septembre 2014

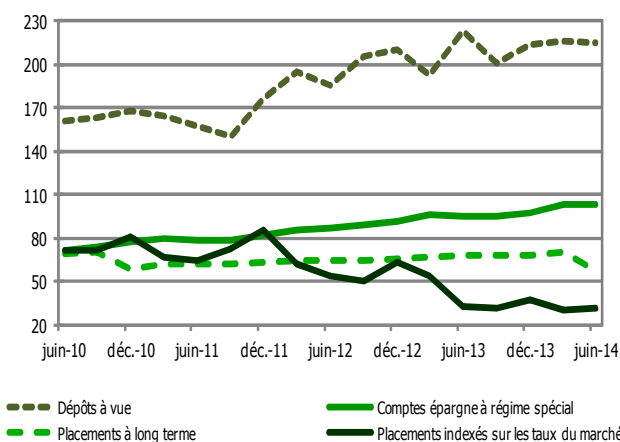
En millions d'euros



Source : IEDOM

Les principales composantes des actifs financiers

En millions d'euros



Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Éducation : Mayotte sera dotée de 10 REP et de 8 REP+ à la rentrée 2015

Le 23 septembre 2014, la ministre de l'éducation a dévoilé la cartographie de la nouvelle répartition académique des Réseaux d'éducation prioritaire (REP) et prioritaire plus (REP+), qui entrera en vigueur à compter de la rentrée 2015. Initiée à la rentrée 2013, la refonte de l'éducation prioritaire met en place des réseaux, baptisés REP et REP+, qui concentrent le plus de difficultés économiques et sociales et qui bénéficieront ainsi de moyens supplémentaires. La nouvelle réforme permettra de passer à 350 réseaux en 2015 contre 102 en 2013 (collèges et écoles de leur secteur). Mayotte sera intégrée au dispositif à partir de 2015 et sera dotée de 10 REP et 8 REP+. Il appartient dorénavant au vice-recteur d'identifier les établissements qui seront retenus selon un indicateur social qui prend en compte :

- l'origine socio-professionnelle des parents d'élèves,
- la part des élèves boursiers,
- le nombre d'élèves habitant en zone urbaine sensible et/ou ayant au moins un an de retard à l'entrée en 6^e.

Europe : Mayotte au 3^e forum des Régions ultrapériphériques (RUP) et formations à l'utilisation des fonds européens

Du 29 septembre au 2 octobre, une délégation mahoraise, conduite par le Président du Conseil général et composée de nombreux acteurs socioéconomiques, s'est rendue à Bruxelles pour y représenter Mayotte au 3^e forum des RUP. Avec cette première participation pour l'île, le Conseil général poursuit le double objectif de faire mieux appréhender les enjeux européens aux acteurs locaux et accroître la visibilité du Département sur la scène européenne.

Par ailleurs, une série de formations à l'utilisation des fonds européens, assurées par l'ENA et financées dans le cadre de l'aide technique apportée par l'Europe à Mayotte, s'est déroulée en septembre. À l'instar des deux premières sessions tenues en avril et juin, elles ont rassemblé plusieurs cadres et dirigeants issus du secteur public et des organisations privées. Les thèmes des formations étaient relatifs à la méthodologie de montage des projets européens, aux procédures à respecter pour mobiliser les fonds disponibles, à la programmation 2014-2020 en lien avec les cinq grands objectifs de l'Europe (emploi, recherche et développement, environnement, éducation et lutte contre la pauvreté). Une dernière série de formations se tiendra au mois de novembre.

Tourisme : Participation de Mayotte au salon Top Résa et organisation du 3^e salon du tourisme et des loisirs sur le thème de l'hébergement

Dans le cadre des actions pour la promotion et le développement du tourisme à Mayotte, le comité du tourisme, accompagné de professionnels, a participé au 36^e salon international Top Résa qui s'est déroulé à Paris du 23 au 26 septembre 2014. Réunissant plus de 1 000 exposants et pouvant attirer jusqu'à 30 000 visiteurs, l'évènement est une vitrine permettant de faire découvrir l'île à l'international par la présentation d'un stand dédié aux activités touristiques à Mayotte.

En outre, les 3 et 4 octobre, s'est tenue à Mayotte la 3^e édition du salon du tourisme et des loisirs. Toujours dans l'objectif de faire découvrir le tourisme et ses activités annexes aux résidents locaux, le salon avait pour thème principal « l'hébergement ». Comme en 2013, la manifestation a été ouverte à Madagascar avec la participation des offices du tourisme de Majunga, Diego-Suarez et Nosy-Bé.

Économie : le Conseil général soutient des projets d'investissement dans les transports et le tourisme

Le Conseil général de Mayotte soutient de nouveau les secteurs économiques et a signé une convention avec 33 entreprises, appartenant aux secteurs des transports (24) et du tourisme (9), pour accompagner leurs projets d'investissement. Au total, 1,9 million d'euros de subventions ont été octroyés, 1,6 million d'euros pour les transporteurs et 236 370 euros pour le secteur touristique. Outre les investissements à réaliser, les entreprises sélectionnées se sont également engagées à créer près de 72 emplois.

L'INSEE lance l'enquête entreprises et annonce une hausse des prix de 0,7 % en août

L'INSEE a lancé au mois de septembre l'enquête entreprises en adressant 1 700 questionnaires par courrier dans l'ensemble du département. Elle poursuit plusieurs objectifs, dont celui de répondre aux exigences de l'Union européenne en matière d'élaboration d'indicateurs statistiques qui permettent de comparer l'économie des régions européennes. Les objectifs de cette étude cherchent donc à :

- analyser les secteurs économiques de Mayotte,
- élaborer des comptes économiques, notamment actualiser le Produit intérieur brut (PIB),
- évaluer la croissance annuelle de l'économie mahoraise.

Les entreprises sélectionnées avaient jusqu'au 30 septembre pour retourner leurs réponses. Le début de l'analyse des données recueillies est prévu pour le mois de décembre pour une publication des résultats en 2016.

Par ailleurs, l'Institut publie l'évolution de l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui croît de 0,7 % au mois d'août, après +1,0 % au mois de juillet. Sur un an, l'IPC continue de progresser (+2,4 %) plus vivement qu'en Métropole (+0,4 %).

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		août-14	119,5	0,7%	2,4%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		juin-14	7 924	-17,7%	32,8%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-14	42 851	0,7%	51,1%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	juin-14	233 237	22,5%	42,4%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-14	616	-49,3%	-67,7%
		cumulées	juin-14	3 039	25,4%	-5,1%
	Taux de couverture	mensuel	juin-14	1,44%	-1,42 pt	-5,29 pt
		cumulé	juin-14	1,30%	0,03 pt	-0,65 pt
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	juin-14	391	-7,6%	20,3%
		cumulés	juin-14	2 461	-	5,2%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	juin-14	23 858	-3,0%	2,7%
		cumulés	juin-14	129 811	-	1,9%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	juin-14	25,1	-15,5%	-23,4%
		cumulés	juin-14	152,2	-	-10,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	juin-14	14 335	-12,6%	174,0%
		cumulées	juin-14	41 503	-	27,6%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		juin-14	40 089	0,2%	1,6%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	juin-14	138 190	-	7,1%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	juin-14	9 881	1,8%	13,6%
		cumulée	juin-14	59 715	-	2,7%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	juin-14	197	15,2%	17,3%
		cumulées	juin-14	1 160	-	8,4%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	juin-14	676	26,8%	-10,8%
		cumulées	juin-14	4 100	-	3,9%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	juin-14	2,0	-	-71,1%
		cumulées	juin-14	4,4	-	-89,0%
	- en milliers euros	mensuelles	juin-14	21,4	-	-60,3%
		cumulées	juin-14	47,6	-	-84,7%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,05%	date d'effet	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal		0,30%		10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt		-0,20%		10/09/2014

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE 2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

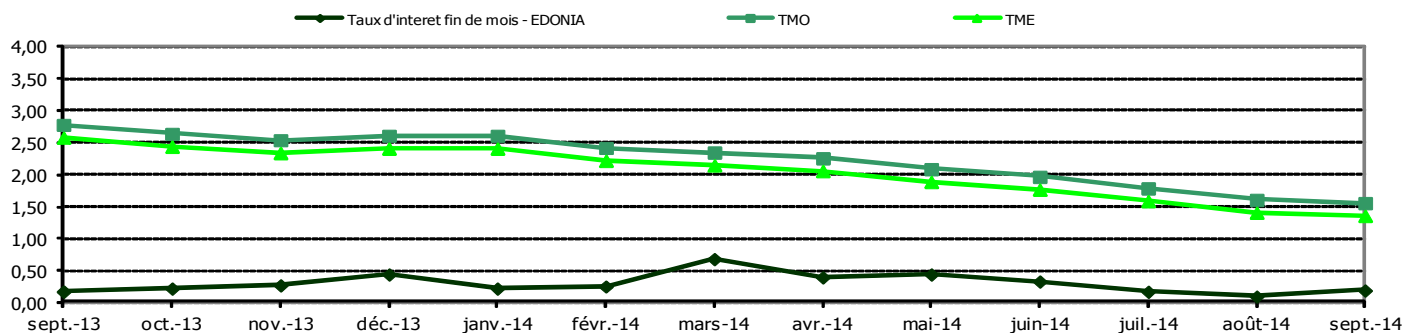
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0775%	0,1770%	0,1010%	0,1970%	0,0070%	0,0830%	0,1830%	0,3380%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
1,77%	1,59%	1,41%	1,36%	1,97%	1,79%	1,61%	1,56%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

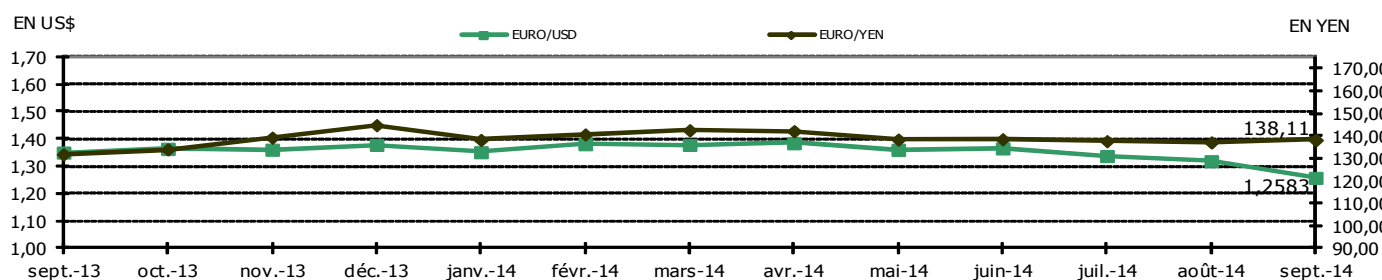
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2583	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2606	EURO/SRD (Surinam)	4,1682
EURO/JPY (Japon)	138,1100	EURO/BWP (Botswana)	11,7007	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2609
EURO/CAD (Canada)	1,4058	EURO/SCR (Seychelles)	16,5847	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,0518
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7773	EURO/MUR (Maurice)	39,7873	EURO/BBD (La Barbade)	2,5262
EURO/SGD (Singapour)	1,6063	EURO/BRL (Brésil)	3,0821	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,0339
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7740	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,9475	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3359,8202	EURO/XCD (Dominique)	3,4103	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 17 octobre 2014 - Dépôt légal : octobre 2014 - ISSN 1240 - 280X